

Paris, ANGE, éditeur, rue Guénégaud, 19, et Isidore PESRON, lib.-éditeur, rue Pavée-St-André-des-Arts, 13.

LA NOUVELLE ANTIGONE OU LE MODÈLE DES FILLES,

Par M. LOYAU D'AMBOISE. — 1 vol. in-8. Prix : 5 fr. 50 c.

Le Modèle des Filles qu'on vient de mettre en vente est la première livraison d'une Collection intitulée : Le Vœu des Familles ou Une Digue aux mauvais Romains, et qui se composera de vingt ouvrages formant chacun un volume (on pourra les acheter séparément). — Sous presse : LE ROBINSON CHRÉTIEN.

SOCIÉTÉ DES APPAREILS BREVETÉS CONTRE L'INCENDIE

11 bis, rue des Marais-du-Temple.

MARATUEH et COMPAGNIE.

L'Appareil-Maratueh repose sur le même principe que celui qui a servi à faire la lampe Davy ; seulement, il est d'une application plus générale, et devient un préservatif, en quelque sorte universel, contre les incendies.

Je vous prie de fournir ces appareils et de vous concerter pour leur établissement avec l'architecte de la préfecture.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération, Le conseiller d'Etat, préfet de police, DELESSERT.

A cette approbation officielle se sont jointes de nombreuses demandes particulières, et tout fait présumer qu'au bout d'un certain temps l'application des Appareils-Maratueh deviendra générale.

Les actions sont de 500 fr., payables comptant avec le coupon d'intérêts, ou par tiers : les 25 mars, 25 mai, 25 juillet, avec l'intérêt à partir des versements.

La durée des appareils est illimitée, et la modicité de leur prix les met à la portée de toutes les fortunes. Déjà les autorités ont donné leur approbation à cette innovation, et les encouragements de M. le préfet de la Seine et de M. le préfet de police sont un premier témoignage de leur utilité.

BAUME d'OSMAN IGLOU de Constantinople.

DÉPÔT GÉNÉRAL : BRIE et JOFRIN, 25, rue Neuve-des-Mathurins, Chaussée-d'Antin, à Paris. Sous-Dépôts chez M. Boivin, 12, rue de la Paix, M^{me} Z. Espitalié, 2, boulevard des Italiens.

ANNONCES JUDICIAIRES

Adjudication définitive le 5 mai 1838, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, une heure de relevée, en deux lots, de deux immeubles consistant le premier, en un grand et bel HOTEL, connu sous le nom de Petit Hôtel Fesch, et sis à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 68 ; led'uxième, en une MAISON, sise rue St-Lazare, 57, à l'encoignure de la rue de la Chaussée-d'Antin.

EMPLOIS

A disposer dans toutes les villes et bourgs de France (inutile de connaître le commerce). Ils rapporteront 1,200 fr., à 6,000 fr. par an. L'occupation agréable et facile n'exige que peu de moments et s'allie avec toute autre.

RASOIRS FOUBERT, TREMPES ANGLAISE. Garantis avec facilité de se changer. 3 fr. la pièce. Passage Choiseul, 35, à Paris.

TABLETTES MARTIALES

TONIQUES (CERTIFIÉS) AUTORISÉS. Contre tout état lymphatique, apathie, langueur, faiblesse de tempérament ; chairs molles, décolorées ; fleurs blanches, pâles couleurs, et suppressions. 2 fr. la boîte, Pharmacie Colbert, passage Colbert.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

(Loi du 31 mars 1833.) D'un acte sous signatures privées, en date à Paris, du 15 mars 1838, enregistré à Belleville le même jour, folios 176 et 177, cases 7 et suivantes, par le receveur qui a perçu les droits.

industrielles, les paiements pour compte de tiers, les avances sur marchandises et commissions d'achat ou de vente. A été formée en nom collectif entre M. François VEYRIER, demeurant à Paris, rue Coquehard, 5, et M. André FORT, négociant, demeurant à Paris, rue Pison, 22, et en commandite à l'égard des personnes qui deviendront actionnaires.

Suivant acte passé devant M^e Norès, notaire à Paris, le 14 mars 1838, enregistré. La société établie entre M. Jean-Nicolas ROZE, fondeur-laminier, et M. Numa Félix-Honoré ESPARBIE, demeurant tous deux à Paris, rue Chapon, 15, aux termes d'un acte passé devant ledit M^e Norès, les 13 et 14 novembre 1835, enregistré, pour l'exploitation d'une fonderie de cuivre et laminage de cuivre et de doublé, à St-Maur, d'une fonderie de bronze et d'une fabrique de doublé à Paris, a été dissoute à compter du 15 mars 1838, et M. Esparbie est demeuré seul chargé de la liquidation.

Wagner, md tailleur, clôture. CLOTURE DES AFFIRMATIONS. Mars. Heures. Dame Rousseau, mde de modes, le 28 2 Mas-on, md tabletier, le 28 2 Lavauz, sellier-harnacheur, le 29 2 Pinsart, papetier, le 29 2 Jouveq, md de bois, le 31 10 Veillet et Mottard, mds de draperies, le 31 10

BANDAGES A BRISURES

Admis à l'exposition de 1834. Brevet d'invention et de perfectionnement accordé par le Roi, pour de nouveaux bandages à brisures ; pelottes fixes et ressorts mobiles s'ajustant d'eux-mêmes, sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches ; approuvés et reconnus supérieurs aux bandages anglais par l'Académie royale de médecine de Paris ; de l'invention de Burat frères, chirurgiens herniaires et bandagistes, successeurs de leur père, rue Mandar, 12.

PILULES STOMACHIO

Constipation, Vents, Bile et Glaires. 3 francs.

Maladies Secrètes

Guerison prompte, radicale et peu coûteuse de ces maladies, quelque anciennes ou invétérées qu'elles soient. PAR LE TRAITEMENT DU DOCTEUR CH. ALBERT, Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, breveté du Roi, honoré de médailles et récompenses nationales, etc., etc. Paris, rue Montorgueil, 21.